

# Baisser le nombre d'élus, l'idée qui monte

## L'entourage de Charles Michel confirme que le Premier veut conclure un « pacte du renouveau politique ».

Il y a actuellement en Belgique 53 ministres, 467 parlementaires et 14.029 conseillers provinciaux et communaux. « C'est trop », a déclaré le Premier ministre à la RTBF ce dimanche. Et d'ajouter : « Il faudra, dans la prochaine législature, réduire le nombre de mandataires. Et aussi le nombre de

ministres. » Il se confirme dans l'entourage de Charles Michel que celui-ci envisage de « faire des propositions au comité de concertation afin que l'on prenne un engagement pour l'après-2019 ». Son ambition est de conclure un « pacte du renouveau politique » à mettre en œuvre dès la prochaine législature.

Au programme : transparence des rémunérations, lutte contre les conflits d'intérêts et réduction des mandataires. Qu'en pense l'opposition? Olivier Maingain (Défi) estime que le problème actuel n'est pas le nombre de mandataires, mais leur statut. Zakia Khattabi (Ecolo), par contre, se dit favorable à

« un exercice de rationalisation ». Quand au PS, il juge surtout que Charles Michel est « mal placé pour donner des leçons ». Un constat partagé par le CDH, qui précise que s'il monte au fédéral en 2019, « il demandera moins de ministres ». ■

## Michel veut moins de ministres et d'élus, d'autres y réfléchissent

### GOVERNANCE Le 16 souhaiterait un « pacte du renouveau politique »

► Pour le Premier ministre, le pays compte trop de mandataires.

► Dans d'autres partis, le débat de la représentation est aussi à l'agenda.

► Il pourrait rebondir à Bruxelles sur un tabou : le nombre de députés.

Il y a trop de ministres en Belgique. Trop d'élus et de fonctions politiques. Ce n'est pas un quidam qui le dit au café du commerce, mais... le Premier ministre Charles Michel, dimanche, sur le plateau d'A votre avis. Le libéral est partisan depuis des années d'une réforme en profondeur des provinces, jusqu'à leur suppression. Il le redit à la RTBF : « Je n'ai pas changé d'avis. Entre le niveau communal et fédéral, il y a un problème dans cette couche intermédiaire. »

Mais il va plus loin. « Il faudra, dans la prochaine législature, réduire le nombre de mandataires. Et le nombre de ministres. Au fé-

déral, on donne le bon exemple, avec 14 ministres (+ 4 secrétaires d'Etat, NDLR). Mais dans les entités fédérées, il y a plus de ministres que sous la législature précédente. » Il espère qu'en 2019, lors de la formation des gouvernements, « tous les partis » feront preuve de modération.

Alors, scandale Publifin aidant, va-t-on ouvrir le débat de la représentation politique, donc du nombre de mandataires? Les partis sont-ils prêts à suivre ?

### Pacte

Charles Michel n'a pas fait cette sortie par hasard. Au parlement déjà, le 16 février, il avait évoqué les éléments cruciaux à ses yeux en termes de gouvernance : la « transparence totale des organismes à participation publique » ; un « niveau juste et correct des rémunérations » ; et « la lutte contre les conflits d'intérêts ». Et il avait déjà ajouté : « A titre personnel, je m'interroge sur le nombre élevé, dans ce pays, de mandataires politiques et de fonctions publiques. »

Dimanche, il s'est donc montré encore plus clair. C'est le fruit d'une réflexion que mène actuellement le 16. Dans l'entourage du Premier, on nous confirme que Charles Michel « travaille activement » sur la gouvernance, étant prêt à alimenter la réflexion en cours au parlement. Mais aussi, surtout, qu'il « réfléchit à l'hypothèse de faire, dans les prochaines semaines ou prochains mois, des propositions au comité de concertation afin que l'on prenne un engagement pour l'après-2019 ».

Si la décision du Premier ministre n'est pas définitivement arrêtée, son ambition est de conclure, entre niveaux de pouvoir, un « pacte du renouveau politique » à mettre en œuvre sous la prochaine législature, quelles que soient les futures coalitions. Un pacte qu'il envisage en trois axes : transparence des rémunérations et processus de décision ; lutte contre les conflits d'intérêts (via des incompatibilités ?) ; et réduction des fonctions politiques, donc des mandataires.

Charles Michel sera-t-il suivi ? Pas par Défi sur le nombre d'élus. « Il y a certainement des

institutions où il y a trop de mandataires, mais globalement, ce n'est pas une tendance, réagit le président, Olivier Maingain. Le système proportionnel suppose un certain nombre d'élus. Le problème majeur n'est pas celui-là,

mais le manque de transparence dans le statut des mandataires : c'est à cela qu'il faut s'attaquer, aux mandats dérivés. Notre programme prévoit que, quand on exerce un mandat dérivé, on n'est pas payé pour celui-ci. » Défi prône des barèmes légaux pour toutes les catégories de mandataires.

Ecolo, par contre, est partant... tout en « s'interrogeant sur la crédibilité de Charles Michel qui défend le secrétariat d'Etat au Commerce extérieur de Pieter De Crem », jugé peu utile par les verts. Mais sur le fond, précise la coprésidente Zakia Khattabi, Ecolo est favorable à la réduction du nombre de ministres : « Du côté francophone, on peut s'interroger sur leur nombre. Nous avons toujours plaidé pour les doubles casquettes. »

Quant au PS, il juge Charles

Michel « mal placé pour donner des leçons : son gouvernement compte plus de ministres que le gouvernement Di Rupo alors qu'il n'est composé que de 4 partis et qu'il gère moins de compétences. Et dans les entités fédérées, le MR n'a pas profité de son passage de 1999 à 2004 pour diminuer le nombre de ministres ». Même réaction au CDH : « quand Charles Michel était ministre wallon, il y avait 3 ministres de plus que maintenant » côté francophone. Sur le fond, si le CDH est au fédéral en 2019, « il demandera moins de ministres et la parité linguistique ».

## Bruxelles

Le débat de la gouvernance et du nombre de mandataires est bien vivant dans les partis. Et il pourrait rebondir... à Bruxelles.

On le sait : le parlement bruxellois compte un nombre pléthorique de députés : 89. Parce qu'il a fallu garantir une représentation à la minorité flamande (17 députés). Revoir cela a toujours relevé du tabou communautaire. Serait-il en train de tomber ? Défi a souvent dénoncé cette « surreprésentation » : « Je suis pour la suppression des groupes linguistiques à Bruxelles et pour des groupes multilingues », qui

pourraient donc être réduits, nous déclare le président, Olivier Maingain. Le PS est d'accord : il propose concrètement de « réduire le nombre de députés à Bruxelles, de 89 à 60. Ils seraient éligibles sur des listes bilingues, sans remettre en cause la garantie de la représentation néerlandophone ». Le MR pourrait aussi accepter le débat.

Quant à Ecolo, il replace le débat dans un contexte plus large, celui « du sens qu'on donne aux parlements : si on réinvestit le parlement dans son rôle de contrôle de l'exécutif, on peut maintenir le nombre d'élus, estime Khattabi. Mais s'il reste un

espace de presse-bouton, il ne faut pas de pléthore pour cela ».

## Supracommunalité

Pour réduire la lasagne institutionnelle, Ecolo prône de longue date la suppression des provinces. Au MR, Georges-Louis Bouchez porte ouvertement l'idée, et d'autres plus discrètement, comme les députés wallons Crucke et Jeholet. Défi, lui, veut garder les provinces mais supprimer les intercommunales. Ce que refusent les libéraux qui veulent toutefois ouvrir le débat sur leur rôle, les rémunérations ou la représentation en leur sein. ■

MARTINE DUBUISSON

### MINISTRES ET ÉLUS EN BELGIQUE

#### 53 ministres, 467 parlementaires, 14.029 conseillers communaux et provinciaux

##### Fédéral

14 ministres + 4 secrétaires d'Etat ;  
150 députés fédéraux ;  
10 sénateurs cooptés + 50 élus des Régions et Communautés.

##### Régions et Communautés

Gouvernements : 8 ministres wallons ; 9 ministres flamands ;  
5 ministres bruxellois + 3 secrétaires d'Etat ; 7 ministres de la Communauté française, dont un est aussi ministre wallon ;  
4 ministres germanophones.

Parlements : 75 députés au parlement de Wallonie ; 89 députés au parlement bruxellois ; 118 députés au parlement flamand + 6 issus du parlement bruxellois ; 25 députés germanophones ;  
94 membres du parlement de la Communauté française, tous élus indirects : les 75 députés wallons + 19 députés bruxellois.

##### Provinces

52 députés pour 10 provinces : 22 en Wallonie, 30 en Flandre ;  
574 conseillers : 223 Wallons, 351 Flamands.

##### Communes (262 wallonnes, 19 bruxelloises, 308 flamandes)

589 bourgmestres ; 2.856 échevins : 1.123 échevins en Wallonie ; 139 échevins à Bruxelles ; 1.594 échevins en Flandre.  
13.455 conseillers communaux : 5.306 wallons ; 685 bruxellois ;  
7.464 flamands (+ 211 élus dans 9 districts anversois).

MA.D. ET P.LT